

COMMUNE DE BLODELSHEIM

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BLODELSHEIM - SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2011

A 20 heures, sous la présidence de Monsieur François BERINGER , Maire

Etaient présents :

BERINGER Ludovic, BRUN Bernard, DANNER Christophe, FOHRER Simone, GOETZ Marc, HOMBERT Liliane,
LANG Annette, MULLER Monique, WALTISPERGER Patrice

Absents excusés : BRUN Claude, SARTORIO Etienne

Absents : DREYER Grégory, INVERNIZZI Corinne

Procurations : BRUN Claude à François BERINGER
SARTORIO Etienne à Marc GOETZ

Secrétaire de séance : Daniel MAURER

ORDRE DU JOUR :

- 1.APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29.9.2011
- 2.FESTIVITES
- 3.PERSONNEL COMMUNAL
4. CIRCULATION DANS LA RUE DU CANAL D'ALSACE
- 5.REVISION SIMPLIFIEE DU P.L.U.
- 6.DEMANDE DE SUBVENTION
- 7.DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR TRAVAUX DE SECURITE
- 8.DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT
- 9.DIVERS
 - a)Urbanisme
 - b)Lettres et cartes de remerciements
 - c)Piscine de Fessenheim
 - d)Périscolaire
 - e)Défibrillateur
 - f)Travaux à la salle polyvalente
 - g)Conteneur à textiles pour vêtements
 - h)Gestion de la station d'épuration
 - i)Association CADENCE
 - j)Commémoration du 11 Novembre
 - k)Charte de partenariat
 - l)Logement vacant
 - m)Aménagement du secteur Sud du village
 - n)Congrès des Maires de France
- Tour de table

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur collaboration à l'occasion de l'inauguration de la structure d'Accueil de Loisirs des Enfants « LA FARANDOLE » puis il aborde l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29.9.2011

Le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. FESTIVITES

Monsieur Marc GOETZ rend compte de la réunion des commissions « Festivités » et « Aide Sociale » tenue le 20 Octobre 2011 au sujet de la Fête de Noël des aînés du 18 décembre 2011, du Téléthon 2011, de l'inauguration de la Farandole, des décorations de Noël et de diverses manifestations à venir.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- VALIDE les propositions des commissions relatives au déroulement et à l'organisation de ces manifestations ;
- DECIDE de prendre en charge les frais en découlant et d'en imputer la dépense à l'article 6232 du budget 2011 ;
- VALIDE le principe d'offrir aux personnes de 75 ans et plus, ne participant pas à la Fête de Noël, un bon d'achat d'une valeur de 20 € chez un commerçant de Blodelsheim.

3. PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un agent des services techniques est actuellement absent pour maladie et que l'équipe technique doit faire face à une charge importante de travail qu'elle assume avec difficultés.

Pour seconder l'équipe, Monsieur le Maire souhaiterait faire appel à un agent éligible à un contrat aidé (contrat initiative emploi, contrat d'accompagnement dans l'emploi).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le Maire à signer une convention entre l'Etat et la Commune de Blodelsheim permettant de recruter un agent dans le cadre d'un contrat unique d'insertion ;
- AUTORISE le Maire à signer le contrat de travail entre la Commune de Blodelsheim et un agent éligible au dispositif C.U.I. ou C.A.E. ;
- FIXE la rémunération mensuelle de l'agent en fonction du SMIC horaire en vigueur sur la base d'une durée hebdomadaire maximale de 35 heures.

Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

4. CIRCULATION DANS LA RUE DU CANAL D'ALSACE

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de quelques habitants de la rue du Canal d'Alsace qui se plaignent des nuisances que leur cause le trafic, notamment celui des semi-remorques et engins agricoles, dans ladite rue.

Après avoir pris connaissance de cette lettre,

- CONSCIENT du problème que génère le passage des semi-remorques et engins de grand gabarit, surtout à certains endroits,

- CONSCIENT du danger que présente l'absence de trottoirs sur un tronçon de la rue,
- CONSIDERANT qu'une solution est difficile à trouver en raison de la configuration des voies et de l'espace disponible mais que néanmoins des améliorations doivent être apportées notamment au niveau de la sécurité routière tant pour les automobilistes que pour les piétons,
- CONSIDERANT qu'une réflexion doit être menée sur le carrefour entre les rues des Tuiles, du Moulin, de l'Etang et de la rue du Canal d'Alsace,

Le Conseil Municipal

CHARGE la commission « Sécurité » d'étudier la question et d'axer sa réflexion sur l'amélioration de la sécurité dans cette rue.

5. REVISION SIMPLIFIEE DU P.L.U.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion d'examen conjointe du projet de révision simplifiée du P.L.U. s'est tenue en Mairie le 21 Octobre 2011 à 9 H 30.

Il communique à l'assemblée les observations émises par les services présents.

Il signale notamment que le projet sera soumis à la C.D.C.E.A. (Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles), une nouvelle commission créée dans le cadre du « GRENELLE 2 ».

Cette commission émettra son avis vers la mi-décembre.

6. DEMANDE DE SUBVENTION

Par lettre du 10 Octobre 2011, la section Taekwondo de la M.J.C. sollicite une participation communale pour l'achat des licences des membres du club.

Monsieur le Maire évoque les résultats brillants du club et signale notamment que ce dernier s'est vu décerner le label « 2 étoiles » pour les saisons 2011/2012 – 2012/2013 par la Fédération Française de Taekwondo et de disciplines associées.

Le Conseil Municipal en prend acte avec satisfaction.

Concernant la participation à l'achat des licences, l'assemblée décide de verser un montant fixé par analogie au barème appliqué par le Conseil Général du Haut Rhin pour le soutien aux clubs sportifs à savoir 5 € par licencié.

Ainsi pour 2011, une subvention d'un montant de 325 € sera versée à la M.J.C. de Blodelsheim.

Ce montant sera imputé sur la ligne « Divers sur DCM » de l'article 6574 du budget 2011.

Il est précisé que, même si la subvention allouée pour l'achat de licences peut paraître minime, il faut souligner que la commune participe au fonctionnement du club de Taekwondo par la mise à disposition de la salle polyvalente à titre gratuit et ce pour 3 ou 4 séances par semaine ainsi que pour toutes les manifestations qu'il organise (bourse aux vêtements, gala des arts martiaux, journée portes-ouvertes etc..).

Par ailleurs, la commune a également financé les tapis de sol et procédé au réaménagement des vestiaires de la salle, ce qui contribuera à une nette amélioration des conditions de fonctionnement de la section.

7. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE POUR TRAVAUX DE SECURITE

L'exploitant du Poney Parc sollicite une participation financière de la commune

1. pour des travaux de mise en sécurité incendie d'un chapiteau recevant du public

2. pour la protection du « bassin d'incendie » desservant le parc (clôture).

Considérant que la mise en sécurité d'un chapiteau exploité par une personne privée n'incombe pas à la collectivité, le Conseil Municipal DECIDE de ne pas participer à cette dépense.

Concernant la protection du bassin d'incendie, l'assemblée demande une analyse plus complète de la situation pour délibérer en toute connaissance de cause.

8.DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT

La notification des montants à verser au F.N.G.I.R. (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources Communales) dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, reçue le 22.11.2011, ne correspond pas aux prévisions qui avaient été notifiées à la commune en début d'année.

Afin de permettre le reversement de la somme notifiée, le Conseil Municipal DECIDE de modifier le budget 2011 comme suit :

Dépenses de fonctionnement

Article 739116 : + 45 000

Recettes de fonctionnement :

Article 7311 : + 45 000

Par ailleurs, afin de permettre une écriture d'amortissement des frais de numérisation du cadastre réalisée en 2000, le Conseil Municipal DECIDE d'ouvrir les crédits suivants :

Dépenses : Article 6811-042 : 780

Recettes : Article 28031-040 : 780

9.DIVERS

a) Urbanisme

Monsieur le Maire communique la liste des demandes de permis de construire et déclarations de travaux déposées en Mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal (PC N° 11B0010 – DP 110029 à 11037).

b) Lettres et cartes de remerciements

Monsieur le Maire communique

- une lettre de Madame Jeanne SCHNEIDER remerciant la commune pour le verre de l'amitié offert à l'occasion de la soirée des poètes du canton d'Ensisheim le 30.9.2011, M. Patrick LICHTLE pour la mise à disposition des locaux de l'A.P.P. ainsi que la chorale Ste Cécile pour sa participation à la soirée ;

- une carte de M. et Mme MULLER Stéphane remerciant la commune pour les félicitations qui leur ont été adressées à l'occasion de la naissance de leur fille Camille.

c) Piscine de Fessenheim

Monsieur le Maire communique des courriers adressés aux Conseils Municipaux des 7 communes de la Communauté de Communes « Essor du Rhin » au sujet de la « Fermeture de la piscine de Fessenheim ».

A ce propos, il est signalé que, suite à la décision de la Commune de Fessenheim de ne plus accueillir les élèves des communes de la Com Com dans leur piscine, des créneaux horaires ont été obtenus à la piscine d'Ottmarsheim.

d) Périscolaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) conclu avec la C.A.F. du Haut-Rhin, l'aide au fonctionnement de la structure « Périscolaire » versée par la C.A.F. sera contractualisée : elle s'élèvera à environ 42 000 € par an.

e) Défibrillateur

Il est signalé que le défibrillateur se trouvant dans le boîtier fixé sur la façade de la mairie a été volé. Le Conseil Municipal déplore de tels actes inqualifiables et décide d'acquérir un nouvel appareil.

f) Travaux à la salle polyvalente

Le chantier du réaménagement des vestiaires/toilettes de la salle polyvalente avance d'une manière satisfaisante.

La réception des travaux aura lieu le Vendredi 25.11.2011 à 9 H.

g) Conteneur à textiles pour vêtements

La Croix Rouge souhaiterait implanter dans le village un conteneur à textiles pour récupérer les vêtements.

Le Conseil municipal est invité à réfléchir à l'endroit le mieux adapté.

h) Gestion de la station d'épuration

Une réunion se tiendra Lundi le 21.11.2011 à la Mairie de Namsheim pour l'examen des décomptes de l'année 2010 concernant l'exploitation des réseaux d'assainissement du Bassin « Balgau-Fessenheim-Blodelsheim-Namsheim » ainsi que de la station d'épuration de Namsheim.

Monsieur BRUN Bernard y assistera pour la Commune de Blodelsheim.

i) Association CADENCE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association de musique « CADENCE » transfèrera son siège de Blodelsheim à Fessenheim.

j) Commémoration du 11 Novembre

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à participer à la commémoration du 11 novembre selon le programme suivant :

- 9 H 30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts de Blodelsheim
- 10 H 45 : Messe célébrée à l'Eglise de Fessenheim suivie d'un vin d'honneur offert par la Commune de Fessenheim.

k) Charte de partenariat

Une charte de partenariat sera conclue entre la Commune de Blodelsheim et la Compagnie du Régiment de Marche du Tchad.

Cette charte aura pour objet de prendre acte de la volonté commune des contractants de développer le lien Armée-Nation en instituant des relations de partenariat privilégiées entre la commune et la 4^e compagnie du Régiment de Marche du Tchad

Ce partenariat s'exercera sur deux champs principaux d'application :

- la contribution au devoir de mémoire et au maintien de l'esprit de défense
- le renforcement du lien Armée-Nation.

l) Logement vacant

L'un des logements communaux du 1^{er} étage de la maison de l'hôpital sera vacant à partir du 1.2.2012.

m) Aménagement du secteur Sud du village

Une première réunion entre la Municipalité et les services de l'A.D.A.U.H.R. se tiendra le 17.11.2011 à 18 H en Mairie, au sujet du projet d'aménagement de l'entrée et du secteur Sud du village.

n) Congrès des Maires de France

Monsieur le Maire signale qu'il participera au Congrès des Maires de France à Paris et de ce fait sera absent de Blodelsheim du 21 au 25.11.2011

Tour de table

Patrice WALTISPERGER rend compte des activités du Comité d'Agrément de la Pépinière « La Ruche ».

Ludovic BERINGER signale

- que le nouveau chef de corps des sapeurs pompiers l'Adjudant Frédéric BAU prendra officiellement ses fonctions au cours de la cérémonie de passation de pouvoir du 10.12.2011 à 16 H
- que l'A.S.P.T.T. organisera le 4 décembre 2011 sur le ban de Blodelsheim le « 4^e CYCLO CROSS ALSAFERM-DUO CYCLES-CHAMPIONNAT D'ALSACE ».

Annette LANG évoque

- l'évolution des budgets des structures Petite Enfance suite à de nouvelles obligations imposées à ces structures par de récents textes législatifs.
- elle communique également les tarifs journaliers appliqués à la maison de retraite «Les Molènes» de Bantzenheim.
- enfin elle signale qu'elle a participé à la réunion du Conseil de Fabrique dont l'ordre du jour consistait en l'organisation de la soirée du 12.11.2011.

Liliane HOMBERT informe l'Assemblée que l'élection du Conseil Municipal des enfants aura lieu le 14.11.2011 à 13 H 30, celle du Petit Maire le 21.11.2011 à 16 H.

Elle remercie également les « rédacteurs » du Mi Dorf 55 pour leur collaboration.

Patrice WALTISPERGER signale qu'une réunion se tiendra à la Communauté de Communes Lundi le 14 novembre 2011 au sujet de la F.P.U. (Fiscalité Professionnelle Unique).

Un choix devra être fait le 31.12.2011 pour le passage en F.P.U. en 2012.

Le sujet est d'importance et mérite réflexion car de la décision prise découlera l'avancée de l'intercommunalité.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévisionnellement fixée au **16.12.2012**.

La séance est levée à 22 H 20.

Blodelsheim, le 24 Novembre 2011

Le Maire

François BERINGER